

UNE PLATEFORME POUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES

1er juin 2017

Fiche d'expérience JUN 2017

MOTS CLÉS : mobilité, transport, insertion sociale, insertion professionnelle, accès à l'emploi

PROFESSION BANLIEUE • AUVERGNE - RHÔNE-ALPES • INSERTION DES JEUNES

UNE PLATEFORME POUR LA MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES

Contexte et origine 1
Principes et fonctionnement 2
Activité 3
Conclusion et perspectives 4
Fiche synthétique 6

L'équipe de la plateforme Ipm - Insertion, professionnalisation, mobilité¹ - met son énergie au service de la mobilité internationale des jeunes. Née en 2012 du réseau des missions locales de la région Rhône-Alpes à la suite d'une expérimentation, la plateforme Ipm s'attelle chaque année à faire vivre une expérience professionnelle à l'étranger à toujours plus de jeunes de la région, en vue de favoriser ensuite leur insertion professionnelle.

Depuis la création de la plateforme en 2012, le nombre de jeunes passés par ses bureaux n'a cessé de croître, de 200 la première année, à 1 300 la suivante, 1 500 en 2014 et 2 200 en 2015. Si la bouche-à-oreille fait naturellement son œuvre, c'est surtout le fin travail de sensibilisation, d'information et de formation sur la mobilité internationale que l'équipe opère auprès des professionnels du réseau des 49 missions locales de la région² qui porte peu à peu ses fruits. Au sein de ce réseau, Ipm est en effet identifiée à la fois comme un opérateur de la mobilité internationale et comme un acteur du renforcement des compétences et de la professionnalisation des conseillers sur ces questions.

CONTEXTE ET ORIGINE

Le projet de plateforme a répondu à un besoin marquant de jeunes manifestant leur envie de tenter une expérience professionnelle à l'étranger, ayant conscience qu'à compétences égales, celui ou celle qui a vécu une expérience extra-hexagonale bénéficie d'un effet accélérateur sur son parcours. Or, en Rhône-Alpes, les missions locales restaient encore insuffisamment informées des dispositifs existants pouvant favoriser la mobilité des jeunes à l'étranger, l'offre étant particulièrement dispersée et peu lisible. Les quelques dispositifs identifiés étaient ainsi saisis et ne s'adressaient de toute façon que très peu aux jeunes qui en avaient le plus besoin, les jeunes ayant le moins d'opportunités. Nombreux étaient par ailleurs les territoires de la région qui restaient non couverts par les opérateurs de mobilité internationale. « Il y a quelques années, un jeune de Bourg-en-Bresse avait au moins 70 fois moins de chances de vivre une expérience à l'étranger qu'un jeune de Lyon ou de Saint-Étienne », estime Thierry Fanni, le responsable de la plateforme Ipm.

Portée par l'Union régionale et par l'Animation régionale des missions locales de Rhône-Alpes (Urmil et Armil), et essentiellement financée par l'État (Dreccof), la région et l'Union européenne (Erasmus+), la plateforme Ipm est ainsi née d'une expérimentation de dix-huit mois menée de 2010 à 2011 dans le cadre du Fonds d'expérimentation jeunesse, et financée à hauteur de 1 million d'euros. Dès 2012, l'État et la région sollicitaient les missions locales pour pérenniser cette expérience. L'année suivante, forte de ses succès, l'équipe d'Ipm obtint un premier financement européen par le biais de l'appel à projets Leonardo, remplacé depuis par Erasmus+. À partir de cette date, le

L'équipe de la plateforme Ipm - Insertion, professionnalisation, mobilité - met son énergie au service de la mobilité internationale des jeunes. Née en 2012 du réseau des missions locales de la région Rhône-Alpes à la suite d'une expérimentation, la plateforme Ipm s'attelle chaque année à faire vivre une expérience professionnelle à l'étranger à toujours plus de jeunes de la région, en vue de favoriser ensuite leur insertion professionnelle.

• **Emplacement :** Accueil > Publications et Ressources > Les fiches d'expérience >

• **Adresse de cet article :**

<https://www.professionbanlieue.org/Une-plateforme-pour-la-mobilite-internationale-des-jeunes-262>